

Etude foncière et
politique d'acquisition
en vallée alluviale sur le
bassin de l'Ouanne,
dans un objectif de
biodiversité

Rappel du contexte de la démarche d'acquisition

L'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) a sollicité le Conservatoire d'espaces naturel, pour contribuer aux objectifs du 9^{ème} programme (acquisition et gestion des ZH – bon état écologique).

Le Conservatoire a réalisé des diagnostics écologiques en vue d'identifier des secteurs d'intervention prioritaire pour de la maîtrise foncière et d'usage.

Loiret

- ❖ **Vallée du Betz**
- ❖ **Vallée de la Cléry**
- ❖ **Vallée de l'Ouanne**

Diagnostics écologiques

- **Méthode, déroulement**

Rencontre et implication (comités techniques) des acteurs préservant les espaces naturels en zones humides et l'enjeu eau des vallées concernées.

Loiret
❖ FDPPMA 45
❖ Syndicat de rivières (SIVLO).
❖ Syndicat du Pays Gâtinais
❖ ONEMA/AFB 45
❖ CBNBP

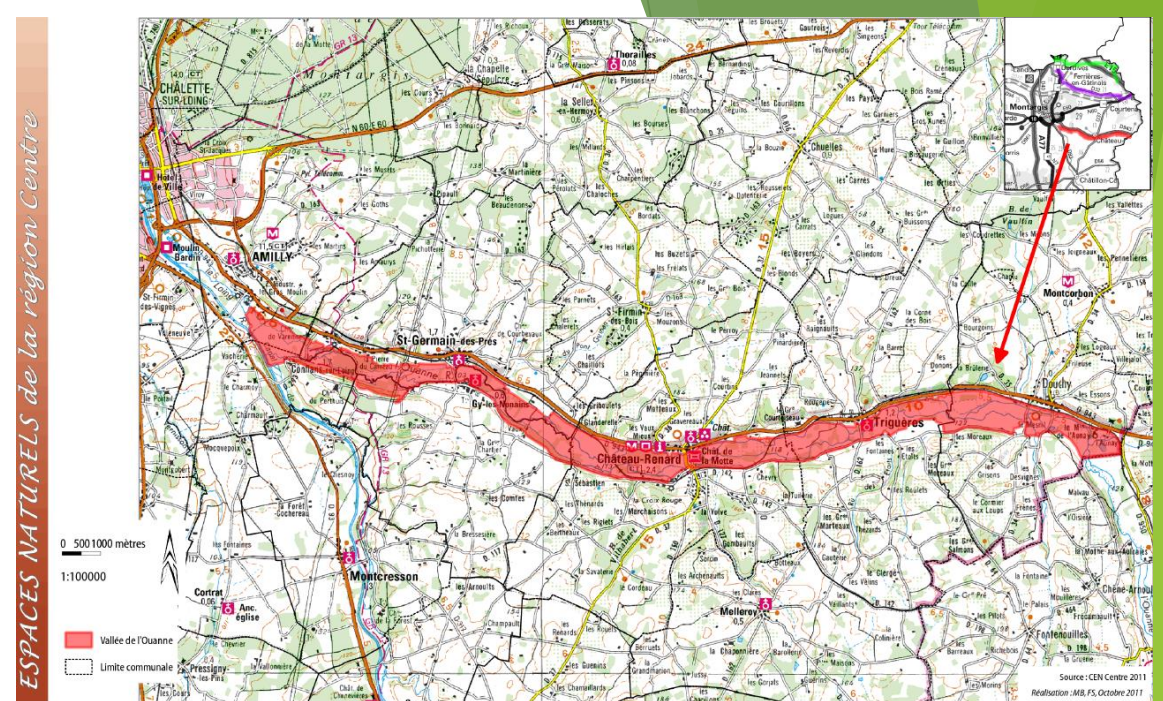
Mise en lumière des actions réalisées par les acteurs, les attentes et recueil d'informations

Diagnostics écologiques

- **Méthode**
 - Relevés de terrains, cartographie des habitats naturels, photo-interprétation.
 - Bibliographie: Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, experts indépendants et partenaires associés en comités techniques

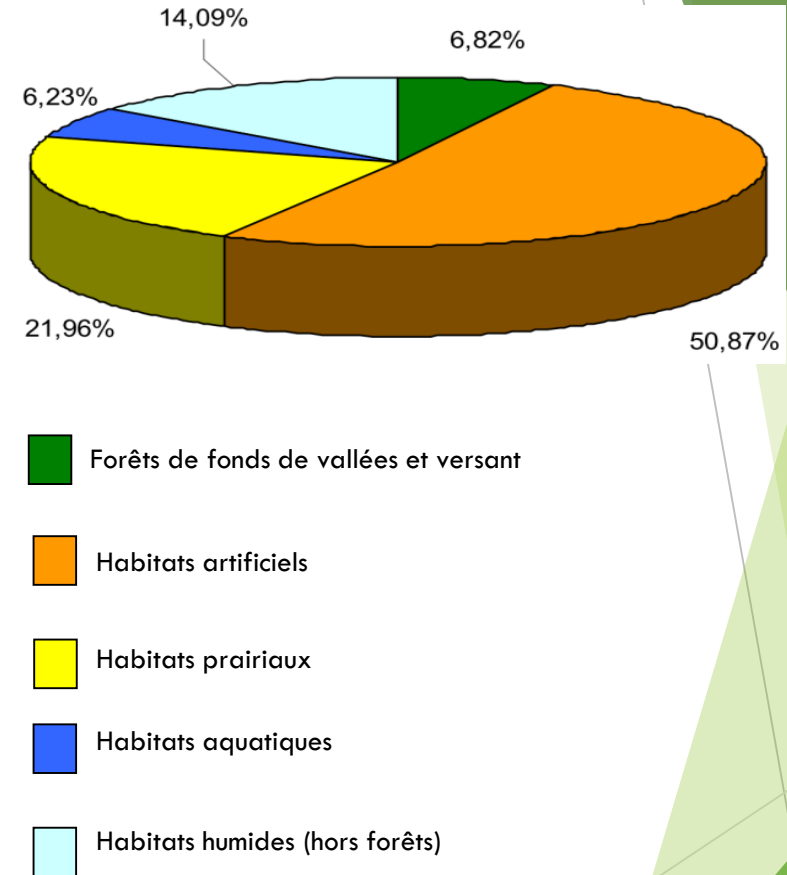
La Vallée de l'Ouanne

- ❖ Situé à l'Est du Loiret
- ❖ Région naturelle du Gâtinais
- ❖ Linéaire total de 84 km dont 60 km dans le Loiret
- ❖ Affluent principal du Loing
- ❖ Coulant sur 8 communes dans le Loiret : Douchy - Montcorbon, Triguères, Château Renard, Saint Germain des Près, Gy les Nonains, Conflans sur Loing et Amilly
- ❖ Particularité de l'Ouanne, elle est divisé en deux bras dans le Loiret
- ❖ Vallée composée de boisements dont peupleraies et de prairies pâturées et fauchées
- ❖ Surfaces étudiées avec hiérarchisation des enjeux : 1660 ha



Résultat du diagnostic écologique sur la Vallée de l'Ouanne

Diagnostic écologique	Nombre d'habitats biologiques	40
	Nombres d'habitats biologiques patrimoniaux	10
	Surface des habitats biologiques patrimoniaux	(558 ha) 33,88%
	Grands types d'habitats	Peupleraies (23,78%) Prairies mésophiles (19,32%) Habitats humides (hors forêts) (14,09%) Cultures (11,82%) Boisements (6,82%)
	Nombre d'espèces végétales patrimoniales	13
	Ecologie des espèces végétales patrimoniales	Prairies humides (11) Boisements frais (2)



Les menaces

- Artificialisation des habitats, dégradation de la qualité de l'eau,
- gestion intensive des habitats, espèces invasives

Enjeux écologiques



Identification des secteurs à enjeux



Priorité forte, Priorité moyenne, Priorité faible

	Ouanne	
	Surface (ha)	Surface (%)
Priorité forte	411,02 ha	24,78 %
Priorité moyenne	466,61 ha	28,13 %
Priorité Faible	781,04 ha	47,09 %

Parcelles communales importantes sur la vallée de l'Ouanne,
présence d'un syndicat de rivière, le SIVLO



Animation territoriale sur la Vallée de l'Ouanne pour 2012



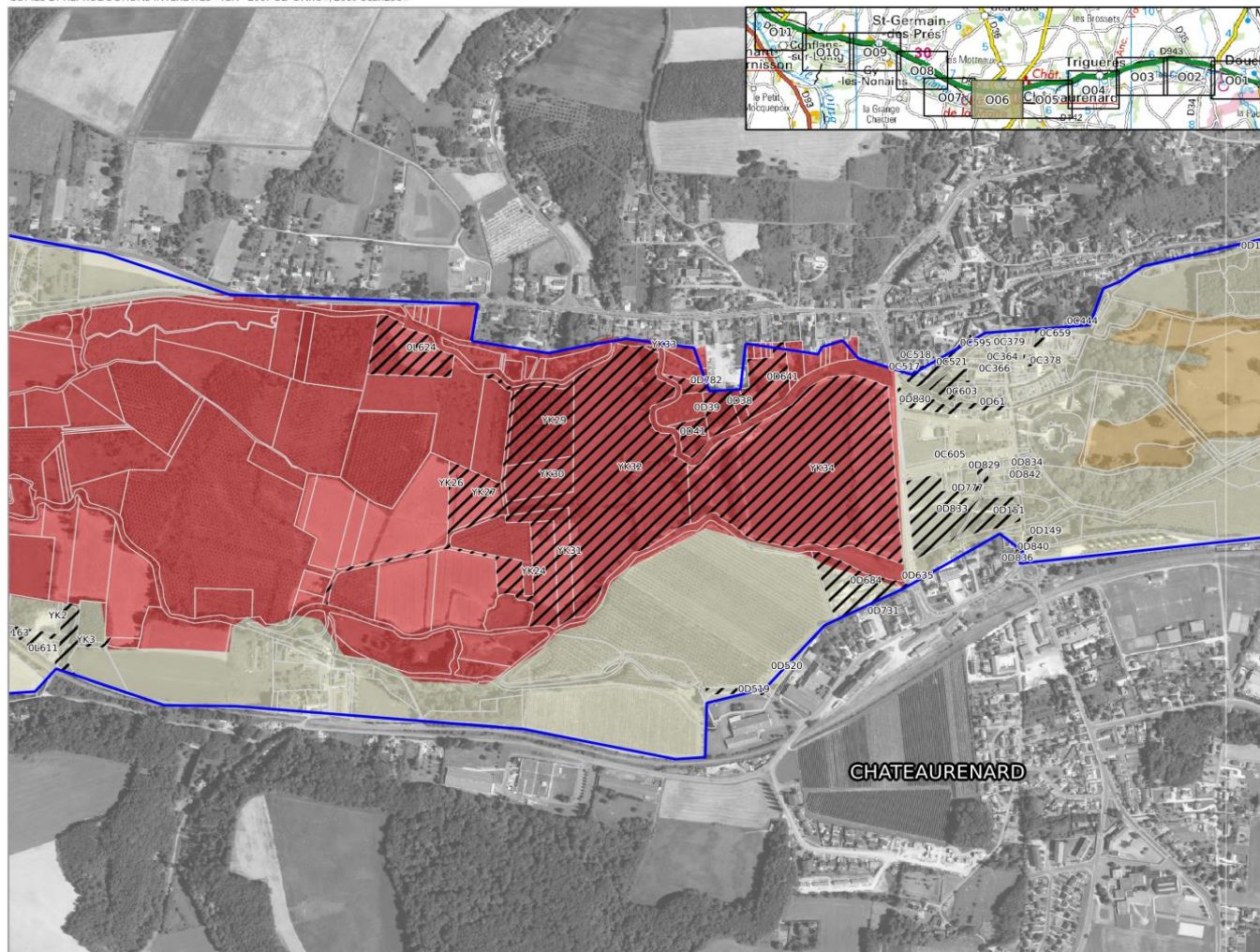
Secteurs d'intervention de l'animation territoriale de la vallée de l'Ouanne en 2011 - 006

COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES - IGN® 2007 BD Ortho©, 2009 Scan2500

0 50 100 mètres
1:10000



- Forte priorité
- Moyenne priorité
- Faible priorité
- Parcelle communale (avec numéro)
- Limite cadastrale
- Zone d'étude
- Limite communale



ESPACES NATURELS de la région Centre

Lancement d'une étude foncière par la SAFER

Les missions de la SAFER

Repérer les possibilités de maîtrise foncière pour l'acquisition des parcelles par les collectivités locales, territoriales, le syndicat de rivière et la FDPPMA 45



Réaliser une animation foncière auprès des propriétaires et exploitants du périmètre défini, afin de les informer du projet de préservation des zones humides et de recueillir un maximum d'informations sur les possibilités de maîtrise foncière

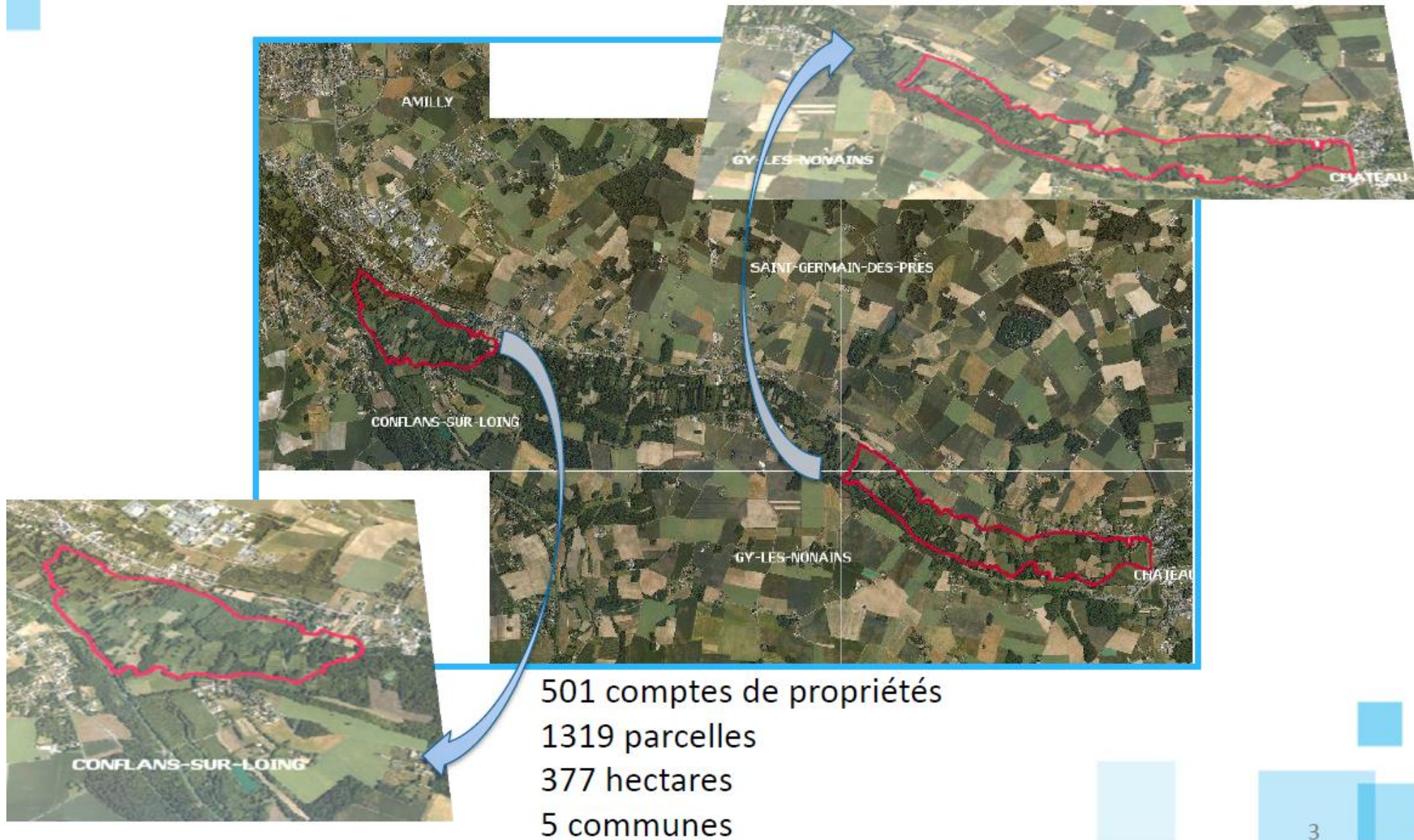


Mettre en évidence des pistes d'actions, des secteurs d'intervention prioritaires



Proposer des pistes d'actions concrètes, détaillées et chiffrées pour répondre à l'enjeu de la maîtrise foncière

Zone d'étude du diagnostic foncier



DECOUPAGE COMMUNAL : AMILLY – 150 COMPTES DE PROPRIETE



Phase 1 : Diagnostic de territoire

Analyse de terrain

- Visite des lieux et recensement des terrains concernés ;
- Recueil des données cadastrales, des documents d'urbanisme;
- Identification puis contact avec les propriétaires et/ou les exploitants afin de connaître leurs situations et de déterminer les éventuelles conditions de vente, d'échange ou de libération des lieux
- Analyse des mutations foncières des dernières années sur le périmètre d'étude

Synthèse et cartographie

La synthèse des informations recueillies prend la forme d'un état parcellaire détaillé et de cartes récapitulant :

- la nature des terrains ;
- l'occupation des sols
- les propriétaires ;
- les exploitations ;
- les souhaits des propriétaires et exploitants (vente, échange, maintien en place) afin d'évaluer la faisabilité du projet.

Rapport d'étude

Phase 2 : PROPOSITION D'UNE STRATEGIE DE MAITRISE DU FONCIER

Objectif de la phase 2

- Mettre en évidence des secteurs d'intervention prioritaires
- Appuyer le Conservatoire dans la définition d'une stratégie globale d'intervention foncière
- Proposer des scénarii d'intervention et chiffrer leur coût
- Identifier d'éventuels acteurs partenaires pour la mise en œuvre des actions

Elaboration de la stratégie d'intervention

Analyse des résultats du diagnostic foncier,
mise en évidence de secteurs prioritaires au regard des possibilités de maîtrise foncière, à recouper avec le Conservatoire pour l'aspect relatif à l'intérêt écologique de ces secteurs,
présentation des pistes d'actions foncières possibles sur chacune des zones prioritaires et chiffrage de leur coût

Rapport d'étude

Résultat de la phase 1

NOMBRE TOTAL D'ENQUETES ENVOYEEES : 501 => CORRESPONDANT AU NOMBRE DE COMPTES DE PROPRIETE (**ATTENTION : UN COMPTE DE PROPRIETE PEUT CONTENIR PLUSIEURS PARCELLES 1 -> n**).

➔ **501 COMPTES DE PROPRIETES POUR 1319 PARCELLES**

➔ **164 RETOURS DONT 48 EN NPAI**

SUR LES 116 ENQUETES RETOURNEES REMPLIES :

- **46 DONNENT LEUR ACCORD POUR UNE VENTE**
- **70 SONT CONTRE LA VENTE**

Les cibles prioritaires :

- ❖ Les entreprises (SCI ou placement) : 19 représentant 83 parcelles soit 28 ha
- ❖ Les entreprises agricoles (GFA) : 8 représentant 15 parcelles soit 6 ha
- ❖ Les grands comptes : 33 représentant 417 parcelles soit 133 ha
- ❖ Les biens vacants et sans maîtres

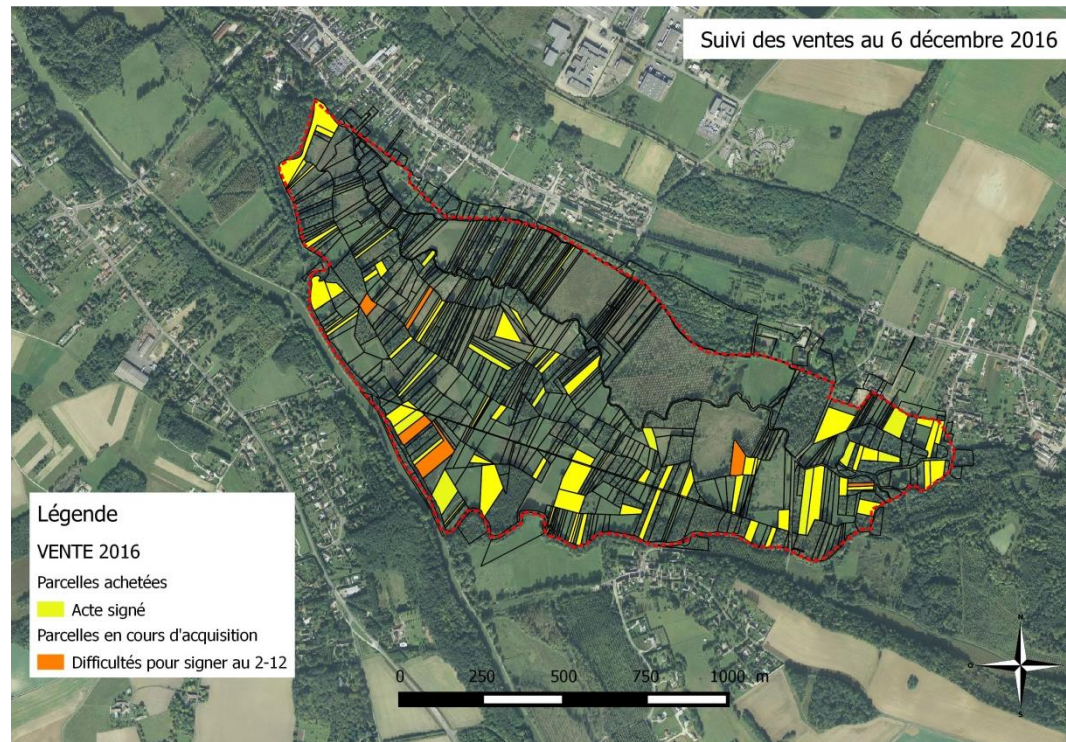
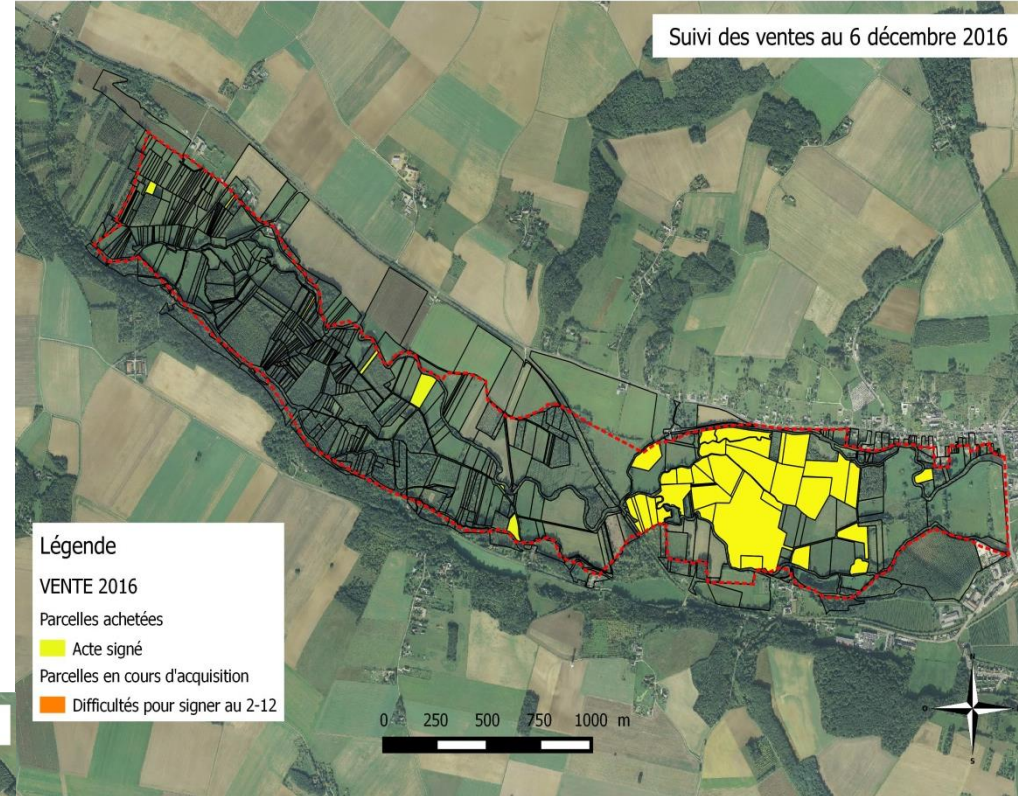
En parallèle, lancement d'un conventionnement entre le CEN et les communes propriétaires de foncier.

Détermination d'acheteur publique ? - SIVLO
Signature d'une convention d'usage SAFER - SIVLO

Acquisition en 2016

- Un grand compte (39 ha)
- Personne vendeur lors de l'enquête

↓
62 ha



Pourquoi et avec qui gérer ces espaces ?

Délégation de la gestion des parcelles SIVLO par bail emphytéotique au CEN pour une durée de 33 ans

PG

- **Enjeux de conservation**
 - Maintenir les continuités écologiques et les boisements spontanés, prairies humides.
 - Espèces animales emblématiques.
 - Zone d'expansion de crue.
- **Enjeux de valorisation**
 - Intégration et appropriation locale du site.
 - Sensibilisation grand public, scolaires, publics spécialisés.
- **Enjeux de connaissance**
 - Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt patrimonial.
 - Connaissance de la flore des prairies humides.

Mis en place d'une concertation avec l'ensemble des acteurs locaux :

- Elus, municipalités, agriculteurs, éleveurs, forestiers
- Chasseurs, pêcheurs, randonneurs,.....

Merci de votre attention